



Bulletin d'Informations Municipales

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2004

L'an deux mil quatre, le neuf Décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS ONETO, MADAME ANTOINETTE JARRIGE, MONSIEUR ANDRE BOYER, MADAME FRANÇOISE FLEURY, MONSIEUR JEAN-PIERRE BARIANT, MADAME JOSYANE MELEARD, MESSIEURS JACQUES NEDEL, DOMINIQUE MAILLARD, MARC DUSAUTOIR, PASCAL FROUIN, MESDAMES MARIE TISSIER, DOMINIQUE BERNARD, MESSIEURS LUC-MICHEL FOUASSIER, JEAN-CLAUDE LEDAIN, MADAME MONIQUE GRALL, MESSIEURS ANTOINE GOETZMANN, MICHEL CONCAUD, MADAME MURIEL BARDON, MONSIEUR JORGE DOS SANTOS, MADAME ESPERANCE AUDINEAU, MESSIEURS FREDERIC MARCOUX, JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

ABSENTS EXCUSES : MADAME CHRISTINE FLECK, MONSIEUR STEPHEN LAZERME, MESDAMES MYRIAM MENARD, CHANTAL BOURLON, MARYSE DOUTRELANT, MONSIEUR PAUL BADRI.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Antoine GOETZMANN, secrétaire de séance, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1. Monsieur le Maire a procédé à l'installation d'un nouveau Conseiller Municipal, Monsieur Charles KLINZING, membre de la liste « UNIS POUR AGIR » en remplacement de Madame Marie-France PATE.

2. LE CONSEIL MUNICIPAL A DESIGNE A L'UNANIMITE, Monsieur Charles KLINZING, en remplacement de Madame Marie-France PATE, membre suppléant, au sein de Syndicats Intercommunaux suivants :
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDES POUR LA CREATION ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DES CLOS
SYNDICAT DU LYCEE DE ROISSY

3. LE CONSEIL MUNICIPAL A DESIGNE A L'UNANIMITE, Monsieur Charles KLINZING, en remplacement de Madame Marie-France PATE, membre suppléant, au sein de Conseils d'Administration du COLLEGE MARIE LAURENCIN.

4. LE CONSEIL MUNICIPAL A DESIGNE A L'UNANIMITE, Monsieur Jacky SARRAZIN, en remplacement de Madame Marie-France PATE, au sein de la Commission Communale « VIE SCOLAIRE ET ACTIVITES PERISCOLAIRES ».

5. La charte de bonne conduite entre la Commune d'Ozoir-la-Ferrière et les opérateurs mobiles A ETE REPORTEE A UN PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

6. La convention à passer entre la Commune et ORANGE France (site de la déchetterie) A ETE REPORTEE A UN PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

7. La convention à passer entre la Commune et SFR A ETE REPORTEE A UN PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

8. La convention à passer entre la Commune et ORANGE France (site des Trois Sapins) A ETE REPORTEE A UN PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

9. L'avenant à la convention signée le 27 Octobre 2000 entre la Commune et Bouygues Télécom (site de L'Eglise) A ETE REPORTE A UN PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

10. La réforme de véhicules A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

11. La décision modificative n°4 – Budget Ville A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

12. La décision modificative n°4 – Assainissement A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

13. Les frais de chauffage des logements de fonction des instituteurs et des agents communaux non logés par nécessité absolue de service ONT ETE ADOPTES A L'UNANIMITE.

14. L'avenant n°2 à la convention concernant les transports urbains A ETE ADOPTE PAR : 26 VOIX POUR
9 ABSTENTIONS : MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

15. L'aménagement du règlement intérieur de la Petite Enfance A ETE ADOPTE A L'UNANIMITE.

16. La subvention exceptionnelle pour l'organisation de classes de neige à l'Ecole du Plume Vert primaire A ETE REPORTEE A UN PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

17. La majoration des tarifs des services spéciaux de transports publics routiers réservés aux élèves à compter de la rentrée scolaire de Septembre 2004 A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

18. La demande de subvention F.N.D.S. (Fond National de Développement des Sports) pour la construction de vestiaires au stade de la Verrerie A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

19. La subvention de soutien à l'organisation d'activités destinées aux jeunes pendant les périodes de petites et grandes vacances scolaires A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

20. La convention à passer avec Bourse solidarité vacances A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

21. La modification des statuts du SMEP (SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION) A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

22. La rémunération des agents recenseurs A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

23. Les contrats d'assurance des risques statutaire pour le personnel communal ONT ETE ADOPTES A L'UNANIMITE.

24. La journée de solidarité A ETE ADOPTEE PAR : 28 VOIX POUR

7 ABSTENTIONS : MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

25. La modification du tableau des emplois communaux A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

26. L'attribution d'une subvention exceptionnelle à la Prévention Routière A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

27. LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE du compte rendu au conseil de l'exercice des pouvoirs délégués.

28. La constitution du groupe de travail en vue de la refonte du règlement de publicité sur la Commune d'Ozoir-la-Ferrière A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

29. Les avances sur subventions 2005 aux Associations et au CCAS ONT ETE ADOPTEES A L'UNANIMITE.

30. L'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association ORIG (Observatoire du Risque Infectieux en Gériatrie) A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

LIBRE EXPRESSION

AUX GROUPES

DU CONSEIL MUNICIPAL d'OZOIR-la-FERRIERE

Dans le cadre de la loi pour la liberté d'expression du 27 février 2002 des Groupes politiques d'une municipalité, vous trouverez ci-après les articles des différents groupes politiques sur la gestion municipale présents sur la commune d'Ozoir-la-Ferrière. Les propos tenus au sein de ces colonnes n'engagent exclusivement que leurs auteurs. La surface allouée est égale entre la majorité municipale et l'opposition.

GROUPE HORIZON 2000

Majorité Municipale

Depuis notre arrivée en 2001, la majorité municipale n'a eu de cesse que de travailler d'arrache-pied dans l'intérêt des habitants. Nous avons initié un programme de réalisations très important et les premières infrastructures sont déjà opérationnelles (salle des fêtes, gymnase, nouveau réfectoire, extension de la maison de la petite enfance,...) sans oublier l'entretien courant.

En 2005 de nouveaux trottoirs, un assainissement aux normes, un nouvel éclairage public et des voies de circulation rénovées sont au programme.

Vous le voyez, on ne chôme pas et tout cela sans augmentation de vos impôts depuis 3 ans simplement en gérant efficacement la ville.

Il est certain que des jalousies apparaissent et d'ailleurs l'opposition municipale ne cesse d'essayer d'enrayer notre progression.

Il suffit de voir les votes au différents conseils municipaux pour s'en apercevoir : majorité POUR ; opposition CONTRE systématiquement. Naturellement aucune proposition concrète ne vient de leur côté mais n'est ce pas le cas depuis de nombreuses années ! Ils ont été aux commandes de la ville pendant 7 années où rien n'est apparu sur la ville bien au contraire. Faut-il rappeler les pertes financières occasionnées par le Brésil à Ozoir, la salle des fêtes promise mais qu'ils n'ont jamais réalisée, une cantine scolaire qui était menacée de fermeture pour non conformité...

GROUPE UNIS POUR AGIR

Le droit d'expression des minorités municipales n'est toujours pas véritablement reconnu à Ozoir-la-Ferrière. Nous avons introduit et maintenons un recours auprès du Tribunal administratif. Car aujourd'hui comme hier, il n'est toujours pas question de notre présence dans OZOIR MAGAZINE ni dans aucun des bulletins et mini-journaux périodiquement édités aux frais des contribuables par la Mairie. Ce recours est en instance de jugement.

Si, sur certains de nos votes, vous souhaitez des éclaircissements, nous répondrons volontiers à vos questions : par courrier écrire au 'Groupe UPA', en Mairie d'Ozoir-la-Ferrière ; par téléphone : 06 60 72 73 64 ; ou par email : upa@tele2.fr.

Pour le groupe UPA
Monique Bellas

GROUPE Mouvement des Verts pour Ozoir

3 ans de combat pour ce tout petit espace. Des élus qui font leur travail d'élus c'est difficile à supporter pour l'équipe municipale et elle le dit avec mépris et violence en plein conseil. C'est vrai, nous nous opposons à la vente des espaces publics, au bétonnage de la place du marché, à l'offensive contre la VSOP, à la mise sous contrôle des associations ... Nous sommes au conseil municipal, élus par les ozoiriens. C'est notre devoir d'être vigilants et de nous interroger, sur la régularité des marchés publics par exemple. Nous avons toujours exercé ce droit dans un esprit constructif et respectueux mais sans complaisance. Cette représentativité est la base même de la démocratie et nous demandons à l'équipe municipale de la respecter.

Loïc GRIVEAU

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2005

L'an deux mil cinq, le treize Janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS ONETO, MADAME ANTOINETTE JARRIGE, MONSIEUR ANDRE BOYER, MADAME FRANÇOISE FLEURY, MONSIEUR JEAN-PIERRE BARIANT, MADAME CHRISTINE FLECK, MESSIEURS JACQUES NEDEL, DOMINIQUE MAILLARD, MARC DUSAUTOIR, PASCAL FROUIN, STEPHEN LAZERME, MESDAMES MARIE TISSIER, DOMINIQUE BERNARD, MYRIAM MENARD, MONSIEUR LUC-MICHEL FOUASSIER, MADAME CHANTAL BOURLON, MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEDAIN, MADAME MONIQUE GRALL, MONSIEUR ANTOINE GOETZMANN, MADAME MARYSE DOUTRELANT, MONSIEUR MICHEL CONCAUD, MADAME MURIEL BARDON, MONSIEUR JORGE DOS SANTOS, MADAME ESPERANCE AUDINEAU, MESSIEURS FREDERIC MARCOUX, JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU.

ABSENTS EXCUSES : MESDAMES JOSYANE MELEARD, NATACHA ROZENTALIS.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Antoine GOETZMANN, secrétaire de séance, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est à noter que pour les délibérations n°15 « Demande de modification des statuts du SIETOM » et n°16 « Procédure d'Intérêt Général concernant la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de mise en conformité de l'assainissement en domaine privé - Troisième tranche », étaient présents :

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS ONETO, MADAME ANTOINETTE JARRIGE, MONSIEUR ANDRE BOYER, MADAME FRANÇOISE FLEURY, MONSIEUR JEAN-PIERRE BARIANT, MESDAMES JOSYANE MELEARD, CHRISTINE FLECK, MESSIEURS DOMINIQUE MAILLARD, MARC DUSAUTOIR, PASCAL FROUIN, STEPHEN LAZERME, MESDAMES MARIE TISSIER, DOMINIQUE BERNARD, MYRIAM MENARD, MONSIEUR LUC-MICHEL FOUASSIER, MADAME CHANTAL BOURLON, MONSIEUR ANTOINE GOETZMANN, MADAME MARYSE DOUTRELANT, MONSIEUR MICHEL CONCAUD, MADAME MURIEL BARDON, MONSIEUR JORGE DOS SANTOS, MADAME ESPERANCE AUDINEAU, MESSIEURS FREDERIC MARCOUX. SOIT :

CONSEILLERS EN EXERCICE:	35
PRESENTS :	22
ABSENTS :	13
POUVOIRS :	1
VOTANTS :	23

A la délibération n°17 « Demande de subvention pour les travaux de mise en conformité en domaine public - Troisième tranche » Messieurs Jacques NEDEL, Jean-Claude LEDAIN, Madame Monique GRALL, Messieurs Jacques LOYER, Jacky SARRAZIN, Madame Monique BELLAS, Monsieur Louis GRAFFARD, Madame Michèle LEJEUNE, Messieurs Paul BADRI, Charles KLINZING, Loïc GRIVEAU, Madame Natacha ROZENTALIS n'ont pas pris part au vote.

1. L'Ouverture d'un compte de produits exceptionnels pour les Sinistrés d'Asie du Sud Est A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

2. La décision modificative n°5 - Budget Ville A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

3. LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE du Débat d'Orientation Budgétaire - Budget Ville.

4. LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE du Débat d'Orientation Budgétaire - Budget Eau.

5. LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE du Débat d'Orientation Budgétaire - Budget Assainissement.

6. La ligne de trésorerie « Arbitrage monétaire » A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

7. La charte de bonne conduite entre la Commune d'Ozoir-la-Ferrière et les opérateurs mobiles A ETE ADOPTEE PAR :

Ø 26 VOIX POUR

Ø 9 ABSTENTIONS : MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

8. La convention à passer entre la Commune et ORANGE France (site de la déchetterie) A ETE ADOPTEE PAR :

Ø 26 VOIX POUR

Ø 9 ABSTENTIONS : MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

9. La convention à passer entre la Commune et SFR (site de la déchetterie) A ETE ADOPTEE PAR :

Ø 26 VOIX POUR

Ø 9 ABSTENTIONS : MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

10. La convention à passer entre la Commune et ORANGE France (site des Trois Sapins) A ETE ADOPTEE PAR :

Ø 26 VOIX POUR

Ø 9 ABSTENTIONS : MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

11. L'avenant à la convention signée le 27 Octobre 2000 entre la Commune et Bouygues Télécom (site de l'Eglise) A ETE ADOPTE PAR :

Ø 26 VOIX POUR

Ø 9 ABSTENTIONS : MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

12. L'avenant n°1 - Marché de maintenance générale de l'éclairage public A ETE ADOPTE PAR :

Ø 23 VOIX POUR

Ø 12 VOIX CONTRE : MESSIEURS JACQUES NEDEL, JEAN-CLAUDE LEDAIN, MADAME MONIQUE GRALL, MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE

BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

13. Les travaux de voirie, Avenue du Général Leclerc - Signature des marchés de travaux ONT ETE ADOPTES A L'UNANIMITE.

14. L'adhésion de la Commune de la CHAPELLE IGER au SIETOM A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

15. La demande de modification des statuts du SIETOM A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS :

Ø 23 VOIX POUR

A la demande de Madame Monique BELLAS, Monsieur le Maire accorde une suspension de séance de cinq minutes à partir de 22h19 sortent : Ø MESSIEURS JACQUES NEDEL, JEAN-CLAUDE LEDAIN, MADAME MONIQUE GRALL, MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

a 22h29, le temps imparti pour la suspension de séance étant dépassé, la séance a repris.

16. La procédure d'intérêt général concernant la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de mise en conformité de l'assainissement en domaine privé - troisième tranche A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

17. La demande de subvention pour les travaux de mise en conformité en domaine public - Troisième tranche A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Il est à noter le retour, à 22h34, des 12 Conseillers sortis qui ne prennent pas part au vote :

Ø MESSIEURS JACQUES NEDEL, JEAN-CLAUDE LEDAIN, MADAME MONIQUE GRALL, MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

18. La demande de subvention pour les travaux de mise en conformité en domaine privé - Troisième tranche A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

19. L'attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'organisation de classes de neige à l'Ecole Plume Vert Primaire A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

20. La modification de la représentation de la Commune au sein de la Commission Communale des Sports A ETE ADOPTEE PAR :

Ø 33 VOIX POUR

Ø 2 ABSTENTIONS : MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS ONETO, MONSIEUR LUC-MICHEL FOUASSIER.

21. La modification du tableau des emplois communaux A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

22. Le conseil a pris acte du compte rendu au conseil de l'exercice des pouvoirs délégués.

23. L'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association HORA A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

24. L'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association agréée pour l'Orchestre DIXIE SIX + X A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2005

L'an deux mil cinq, le dix Mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS ONETO, MADAME ANTOINETTE JARRIGE, MONSIEUR ANDRE BOYER, MADAME FRANÇOISE FLEURY, MONSIEUR JEAN-PIERRE BARIANT, MESDAMES JOSYANE MELEARD, CHRISTINE FLECK, MESSIEURS JACQUES NEDEL, DOMINIQUE MAILLARD, MARC DUSAUTOIR, PASCAL FROUIN, STEPHEN LAZERME, MESDAMES DOMINIQUE BERNARD, MONSIEUR LUC-MICHEL FOUASSIER, MESDAMES CHANTAL BOURLON, MONIQUE GRALL, MARYSE DOUTRELANT, MESSIEURS MICHEL CONCAUD, JORGE DOS SANTOS, MADAME ESPERANCE AUDINEAU, MESSIEURS FREDERIC MARCOUX, JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS. ABSENTS EXCUSES : MESDAMES MARIE TISSIER, MYRIAM MENARD, MESSIEURS JEAN-CLAUDE LEDAIN, ANTOINE GOETZMANN, MADAME MURIEL BARDON, MONSIEUR PAUL BADRI

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, secrétaire de séance, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est à noter que Monsieur Paul BADRI qui avait donné son pouvoir à Madame Monique BELLAS est arrivé au cours de la question n°10 « Vote des Taux d'imposition ».

1. Le vote du Compte Administratif 2004 – Ville A ETE ADOPTE A L'UNANIMITE.

2. Le vote du Compte Administratif 2004 – Eau A ETE ADOPTE A L'UNANIMITE.

3. Le vote du Compte Administratif 2004 – Assainissement A ETE ADOPTE A L'UNANIMITE.

4. L'approbation du Compte de Gestion 2004 du Receveur Municipal – Budget Ville A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

5. L'approbation du Compte de Gestion 2004 du Receveur Municipal – Budget Eau A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

6. L'approbation du Compte de Gestion 2004 du Receveur Municipal – Budget Assainissement A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

7. L'affectation du résultat Budget Ville A ETE ADOPTEE PAR :

Ø 23 VOIX

Ø 12 ABSTENTIONS : MESSIEURS JACQUES NEDEL, JEAN-CLAUDE LEDAIN, MADAME MONIQUE GRALL MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

8. L'affectation du résultat Budget Eau A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

9. L'affectation du résultat Budget Assainissement A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

10. Les votes des taux d'imposition ONT ETE ADOPTES PAR :

Ø 31 VOIX POUR

Ø 4 ABSTENTIONS : MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

11. Le vote du Budget Primitif 2005 – Ville A ETE ADOPTE PAR :

Ø 23 VOIX POUR

Ø 12 VOIX CONTRE : MESSIEURS JACQUES NEDEL, JEAN-CLAUDE LEDAIN, MADAME MONIQUE GRALL, MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

12. Le vote du Budget Primitif 2005 – Eau A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

13. Le vote du Budget Primitif 2005 – Assainissement A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

14. L'attribution de subventions municipales aux associations A ETE ADOPTEE COMME SUIT :

Ø Les subventions globales d'un montant de 1.035.524 euros ONT ETE ADOPTEES :

Ø 26 VOIX POUR

Ø 9 VOIX CONTRE : MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

Ø L'attribution de la subvention à l'Association PREVENIR : A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE (il est à noter que Mesdames JARRIGE, MELEARD et FLECK, n'ont pas pris part au vote).

Ø Le Conseil Municipal ADOPTE une motion relative à l'Association PREVENIR

Ø 26 VOIX POUR

Ø 9 VOIX CONTRE : MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

15. L'augmentation tarifs des concessions cimetières A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

16. Après une interruption de séance (23h30 – 23h35), la cession pour partie d'un terrain communal situé Place du Marché A ETE VOTEE à bulletins secrets ; procédure sollicitée par plus du tiers des membres présents (MESSIEURS JACQUES NEDEL, JEAN-CLAUDE LEDAIN, MADAME MONIQUE GRALL, MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS)

Ø ORPY : 0

Ø FRANCE PIERRE : 23

Ø Bulletins blancs/nuls : 12

17. La cession du logement – 4, Rue de la Doutré A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

18. La cession du logement – 1, Rue de la Doutré A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

19. Le marché d'entretien maintenance de la signalisation tricolore – Réparation de l'éclairage public suite à vandalisme – Désignation de l'attributaire A ETE ADOPTE A L'UNANIMITE.

20. Les travaux d'entretien annuel du Bois des Pins – Programme 2005 ONT ETE ADOPTES A L'UNANIMITE.

21. Les travaux d'entretien annuel du Bois Prieur – Travaux touristiques – programme 2005 ONT ETE ADOPTES A L'UNANIMITE.

22. Le retrait de la Commune de Pontcarré du Syndicat Intercommunal du Centre de secours de Sapeurs Pompiers A ETE ADOPTE A L'UNANIMITE.

23. L'augmentation des droits de places marché couvert A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

24. Le renouvellement de la convention de coopération Ville/ANPE A ETE ADOPTE A L'UNANIMITE.

25. L'installation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) A ETE ADOPTEE PAR :

Ø 26 VOIX POUR

Ø 9 ABSTENTIONS : MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

26. La répartition intercommunale des charges de fonctionnement des Ecoles publiques pour l'année scolaire 2005/2006 A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

27. La modification de la représentation de la Commune au sein du SIBRAV A ETE ADOPTEE : Ø 29 VOIX POUR

Ø 6 ABSTENTIONS : MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MESSIEURS LOUIS GRAFFARD, PAUL BADRI, CHARLES KLINZING.

28. L'approbation du dispositif « Ville Vie Vacances » à Ozoir-la-Ferrière A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

29. La modification du tableau des emplois communaux A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.

30. Le régime indemnitaire – Filière technique – Modification des conditions d'attribution de l'indemnité spécifique de service et de la prime de service et rendement A ETE ADOPTE A L'UNANIMITE.

31. Le régime indemnitaire – Cadre d'emplois des Educatrices de Jeunes Enfants A ETE ADOPTE A L'UNANIMITE.

32. La mise en œuvre des décisions du Maire, délégation au premier et deuxième adjoints au Maire A ETE ADOPTEE :

Ø 21 VOIX POUR

Ø 12 VOIX CONTRE : MESSIEURS JACQUES NEDEL, JEAN-CLAUDE LEDAIN, MADAME MONIQUE GRALL, MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

IL EST A NOTER QUE MADAME ANTOINETTE JARRIGE ET MONSIEUR ANDRE BOYER N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE.

33. La levée des fonctions consenties à un Adjoint A ETE VOTEE comme suite :

Ø 23 CONSEILLERS DECIDENT DE NE PAS MAINTENIR MONSIEUR NEDEL DANS SES FONCTIONS D'ADJOINT : MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS ONETO, MADAME ANTOINETTE JARRIGE, MONSIEUR ANDRE BOYER, MADAME FRANÇOISE FLEURY, MONSIEUR JEAN-PIERRE BARIANT, MESDAMES JOSYANE MELEARD, CHRISTINE FLECK, MESSIEURS DOMINIQUE MAILLARD, MARC DUSAUTOIR, PASCAL FROUIN, STEPHEN LAZERME, MESDAMES MARIE TISSIER, DOMINIQUE BERNARD, MYRIAM MENARD, MONSIEUR LUC-MICHEL FOUASSIER, MADAME CHANTAL BOURLON, MONSIEUR ANTOINE GOETZMANN, MADAME MARYSE DOUTRELANT, MONSIEUR MICHEL CONCAUD, MADAME MURIEL BARDON, MONSIEUR JORGE DOS SANTOS, MADAME ESPERANCE AUDINEAU, MONSIEUR FREDERIC MARCOUX.

Ø 12 CONSEILLERS DECIDENT DE MAINTENIR MONSIEUR NEDEL DANS SES FONCTIONS D'ADJOINT: MESSIEURS JACQUES NEDEL, JEAN-CLAUDE LEDAIN, MADAME MONIQUE GRALL, MESSIEURS JACQUES LOYER, JACKY SARRAZIN, MADAME MONIQUE BELLAS, MONSIEUR LOUIS GRAFFARD, MADAME MICHELE LEJEUNE, MESSIEURS PAUL BADRI, CHARLES KLINZING, LOÏC GRIVEAU, MADAME NATACHA ROZENTALIS.

34. Le Conseil Municipal a pris acte du compte rendu au conseil de l'exercice des pouvoirs délégués.

35. La subvention exceptionnelle à l'association ALPHA-SOIR A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.